

## TARIFS DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION

<b>Echafaudages et clôtures de chantier</b>		
Du 1er au 3ème mois	par jour	0,30€ par m <sup>2</sup> de surface au sol
A partir du 4ème mois	par jour	0,40€ par m <sup>2</sup> de surface au sol
<b>Bennes ou containers, baraques de chantier, encombrements des trottoirs</b>		
A la journée	par unité par jour	10 €
1ère semaine	par unité	60 €
2ème semaine	par unité	90 €
3ème semaine	par unité	110 €
4ème semaine et au-delà	par unité	150 €
<b>Camions-grue, camions-nacelle et toutes formes de manutention</b>		
Unité	par jour	20 €
Minimum de perception		20 €
<b>Place de stationnement</b>		
Une place	par jour	3 €
<b>Support provisoire pour alimentation électrique</b>		
Unité	Par jour	1€
<b>Taxation des occupations sans titre</b>		
taxation d'office pour occupation non autorisée ou sans titre	par jour	1€ par m <sup>2</sup> de surface au sol